Le Sabrevois Express

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2019 Volume 4 Numéro 4

Photo ferme Reid : Alexandrine Robert

Hôtel de ville

Maire
M. Jacques Lavallée

Conseiller No.1
Mme Micheline Lebel

Conseiller No. 2
Mme Nathalie Bonneville

Conseiller No. 3
M. Frédéric Bélisle

Conseiller No.4
M. Guy Chamberland

Conseiller No. 5
Mme Mikaëlle Rolland

Conseiller No. 6
M. Yvan Bessette

Directeur général / Secrétaire-trésorier
M. Fredy Serreyn

Directrice général adjointe Secrétaire-trésorière adjointe
Mme Marijke Wynants

Adjointe administrative
Mme Christina Milone

Coordonnatrice aux loisirs
Mme Alexandrine Robert

Brigadière
Mme Sylvie Harvey

Service d'Urbanisme
M. Noé Bünzli

Voirie
M. Marc Boutin
M. Claude Boulais
M. Michel Martin
M. Manuel Grenon Raymond

Nous joindre

Hôtel de ville 1218, Route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0
Tél : (450) 347-0066 ***Fax :*** (450) 347-4040

Courriel *:* info@sabrevois.info

Site Internet: www.sainte-anne-de-sabrevois.com

Heures d'ouverture des bureaux : lundi au jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, vendredi 9 h à 12 h.

Heures pour le service d'urbanisme : mardi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.
Tél : (450) 347-0066 poste 23

Bibliothèque (sous-sol): 1218, Route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0 ***Tél*** **:** (450) 346-0899

Heures d'ouverture régulières :
Mardi et vendredi de 19 h à 21 h
Mercredi 13 h 30 à 16 h 30
Samedi 10 h à 13 h

Centre Communautaire 1185, 28e avenue
Pour réservation Mme Fernande Normandeau ***Tél :*** (450) 347-8886

Centre des Loisirs 1185, 28e avenue
Pour information ou location de la salle des loisirs,
Mme Alexandrine Robert
Tél : (450) 347-0066 poste 24

Journal Le Sabrevois Express / Camp de jour
Tél : (450) 347-0066 poste 24
Courriel : alexandrinerobert@sabrevois.info

Bureau de poste de Sabrevois 1159, Route 133, Sabrevois
Tél: (450) 346-2265
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h
Jeudi : 9 h à 12 h et de 14 h 45 à 17 h 30

***Centre d'Arts de* Sabrevois** 1224, rang Bord-de-l'Eau
Mme Nicole Mallette : (450) 346-0516

Assemblées du conseil municipal 2019

Les assemblées du conseil ont lieu tous les premiers lundis du mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

14 janvier	*4 février*	*4 mars*
1er avril	*6 mai*	*3 juin*
8 juillet	*12 août*	*9 septembre*
7octobre	*4 novembre*	*2 décembre*

Mot du maire

Citoyennes, Citoyens,

Les travaux de réfection des trottoirs du côté ouest de la Route 133 (côté rivière) se dérouleront dans les prochaines semaines. Nous demandons votre compréhension et collaboration, afin que les travaux soient réalisés rapidement.

La Municipalité se dotera officiellement, lors de l'assemblée du conseil du 4 novembre prochain, de son nouveau plan de mesures d'urgence. Ce plan permettra à la Municipalité de faire face aux différents risques que nous pourrions rencontrer.

Le réaménagement au parc Denis-Rolland est presque terminé. Au printemps, de l'aménagement paysagé sera à faire, afin de finaliser le parc.

Les travaux pour la descente à bateau au quai Ryan se poursuivent. Leur réalisation aura été possible grâce à la subvention du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qu'a reçue la municipalité.

Le projet de pavage des rues 20-21 et 22e Avenue est reporté en 2020. Le manque d'autorisation auprès des différents ministères concernés retarde donc la mise en chantier des travaux de pavage. Les démarches auprès des différents ministères se poursuivront cet hiver. Nous vous communiquerons plus d'informations dans les prochains mois.

Bon automne

Jacques Lavallée
Maire

Échéancier pour la publication
Septembre - octobre

VENDREDI 13 décembre 2019 à 12 H, tous les textes, photos doivent être envoyées à l'adresse courriel suivante : alexandrinerobert@sabrevois.info

Les textes, publicités (organismes) ou annonces déposés après cette date ne seront pas publiés.

Publicité($) : Suite à la décision du conseil municipal concernant la distribution du journal, nous sommes à réévaluer l'offre publicitaire dans le journal. Merci de votre compréhension.

DATE DE PARUTION : Semaine du 16 décembre 2019.

ÉDITORIAL

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Je souhaite encore une fois remercier nos bénévoles qui nous ont aidés cet été au soccer, ceux qui étaient présents pour notre fête familiale et tous ceux qui ont œuvré avec nous, le comité de loisirs tout au long de l'année. C'est grâce à des gens comme vous, qui vous impliquez, que nous pouvons maintenir un milieu de loisirs vivant et dynamique pour vous, citoyens. MERCI!

Si vous souhaitez vous impliquer dans nos activités, comme bénévoles vous pouvez toujours communiquer avec nous via Facebook ou par courriel. N'hésitez pas à nous suggérer vos idées ou projets, nous pourrions les inclurent dans nos prochaines programmations. Vous pouvez dès maintenant inscrire à votre calendrier la date du 15 février pour notre fête hivernale. De belles nouveautés vous attendent pour 2020!

Notre automne, tout en couleur, tire bientôt à sa fin, mais quel beau spectacle nous avons!! J'espère que vous en avez profité pour aller faire la cueillette de pommes, de citrouilles ou simplement de prendre le temps pour admirer les magnifiques couleurs. Si ce n'est pas le cas, il vous reste encore du temps, profitez-en!

Bonne fin de saison des couleurs
Bonne lecture.

Alexandrine Robert
Coordonnatrice loisirs - Camp de jour
Journal municipal
alexandrinerobert@sabrevois.info
450 347-0066 poste 24

Informations municipales

NOUVEL INSPECTEUR MUNICIPAL

Vous pouvez joindre M. Noé Bünzli, notre nouvel inspecteur municipal en urbanisme, tous les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, par téléphone (450)347-0066 poste 23 ou par courriel : noe.bunzli@gestiminc.com . Nous demandons votre collaboration afin de lui permettre de bien prendre connaissance des dossiers. Merci de prévoir un délai minimum de deux (2) semaines pour une demande de permis. Ces délais permettront de faire les vérifications nécessaires suite à votre demande de projet.

CHANGEMENST DANS LES COLLECTES D'ORDURES, DE COMPOST ET DE RECYCLAGE

Nous avons procédé à des changements dans les horaires de collectes des ordures et du compostage. Dorénavant, ces deux collectes se feront en alternances, soit une semaine sur deux. Notez que la collecte des ordures s'effectuera sur deux jours, mais que la collecte de compost se fera en une seule journée. Voir les nouvelles dates en vigueur ci-bas et le calendrier des prochains mois en fin de journal.

COLLECTE DES ORDURES

Côté Ouest de la Route 133 le lundi
Côté Est de la route 133 le mardi
11 et 12, 25 et 26 novembre
9 et 10, 23 et 24 décembre

COLLECTE DU COMPOSTAGE

Lundi aux 2 semaines dans l'ensemble de la municipalité
4-18 novembre
2-16-30 décembre

COLLECTE DE RECYCLAGE

Lundi aux 2 semaines dans l'ensemble de la municipalité
4-18 novembre
2-16-30 décembre

Nous vous rappelons de laisser une distance **RAISONNABLE** entre chacun de vos bacs, les couvercles doivent être bien fermés et aucun bac ne doit se retrouver sur le trottoir. Pour le bac de recyclage (bac bleu), les poignées doivent être orientées vers la maison. **POUR LES BACS DE COMPOST ET D'ORDURES, LES POIGNÉES DOIVENT ÊTRE VERS LA RUE.**

Si votre bac à ordures est trop lourd pour vous, il sera également trop lourd pour nos éboueurs. Un bac en surcharge peut blesser notre personnel, briser le mécanisme de lever des bacs du camion ou carrément casser votre bac. La Municipalité n'est pas responsable des bris suite à une surcharge de poids du bac. Les bacs en mauvais états et les bacs non conformes ne seront plus ramassés.

Il est essentiel de trier vos matières et de les placer dans les **BACS APPROPRIÉS**. Les feuilles mortes, brindilles, terreaux, restes de table… vont dans le bac de compostage (bac brun). Le papier, carton, verre, plastique… vont dans le bac de recyclage (bac bleu). Tout le reste va dans votre bac à ordures roulant de 240 ou 360 litres. Les sacs placés à côté du bac ne sont pas acceptés, donc ne seront pas ramassés.

Chaque bac possède son utilité. Il est donc **DÉFENDU** de se servir de votre bac brun et/ou bleu pour y déposer des ordures ménagères. Pour les matières qui sont refusées dans vos bacs, vous pouvez toujours vous rendre à l'Écocentre d'Iberville au 825, rue Lucien-Beaudin. Par la suite, présentez votre facture à la Municipalité, afin de recevoir un remboursement de 50% de cette dernière, jusqu'à un maximum de 80$ par année/propriété. Les téléviseurs ne sont pas acceptés dans les ordures ni chez SENCOM, vous pouvez en disposer à l'Écocentre d'Iberville (sans frais) ou chez un détaillant qui vend des téléviseurs (ex.: BestBuy).

LE COMPOSTAGE PORTE FRUIT

Grâce à la participation de plusieurs d'entre vous au compostage, vous pouvez dès aujourd'hui vous procurer du compost au garage municipal (1186, 28e avenue). Ce dernier est pour usage résidentiel SEULEMENT, veuillez limiter vos quantités pour que la majorité des citoyens puisse en bénéficier. Après avoir écoulé la cargaison sur place, le compost mature sera de retour au printemps prochain, SI CHAQUE CITOYEN y contribue. Ce projet vous permet d'avoir du compost à des coûts moindres tout en aidant la planète.

COUPE DE BRANCHES DANS L'EMPRISE DE RUE

D'ici quelques semaines une personne, désignée par la Municipalité, effectuera le débroussaillage mécaniquement dans toutes les rues, afin de dégager les branches des arbres qui sont dans l'emprise de rue et qui nuisent à la circulation des camions (à ordures, recyclage et de déneigement municipal). Les propriétaires d'arbres (qui sont dans l'emprise de rue) peuvent couper les branches qui empiètent dans la voie de circulation sans quoi la personne désignée le fera à l'aide du débroussailleur mécanisé.

ABRIS D'AUTO (TEMPO)

Vous pouviez installer vos abris dès le 15 octobre. Le règlement vous permet de les garder jusqu'au 15 avril, **UN SEUL** abri par terrain est accepté. De plus, vous devez avoir un dégagement minimal de 2 mètres de la limite avant de votre propriété.

FEUX DE BROUSSAILLES ET/OU FEUILLES OU AUTRES MATÉRIAUX

Le Service Incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu vous rappelle qu'il est interdit de faire des feux de broussailles et/ou de feuilles, de déchets, de matériaux de construction sur les propriétés résidentielles (bois seulement). Seuls les feux de camp sont permis dans un foyer conçu à cet effet et muni de grilles de protection et d'une cheminée, sous la surveillance du propriétaire et de façon sécuritaire afin de ne pas incommoder le voisinage. En cas d'intervention du service des incendies, les frais vous seront facturés.

STATIONNEMENT D'HIVER

Le stationnement d'hiver est interdit sur toutes les routes et avenues à l'intérieur des emprises de rues. Afin de pouvoir effectuer le déneigement de façon convenable, un dégagement de 60 cm (24 pouces) en retrait de votre ligne de propriété est exigé. Les propriétaires doivent retirer et/ou protéger tout aménagement, obstacles, matériaux, arbres, arbustes, fleurs… Cette période s'étend du 15 novembre au 15 avril. Nous vous rappelons également qu'**AUCUN** stationnement sur les voies de circulation habituelles n'est permis, et ce en tout temps.

NEIGE

Notez que l'installation de poteaux marqueur pour le déneigement est permise, mais que ceux-ci doivent également être à 60 cm en retrait de la ligne de propriété, afin de ne pas nuire au déneigement. Ni la Municipalité ni le déneigeur municipal ne seront tenus responsables en cas de bris occasionnés à vos installations non conformes à la règlementation.

CENTRE D'ENTRAIDE RÉGIONAL D'HENRYVILLE (CERH)

COMPTOIR FAMILIAL

Le Comptoir familial offre toute une gamme de vêtements et chaussures en très bonne condition à prix modique pour toute la famille. Plusieurs vêtements sont de marques populaires.
Vous dénicherez également des bijoux, de la vaisselle, des objets de décoration, des livres et des jouets pour enfants.

Si vous souhaitez vous départir d'objets et/ou petits meubles encore bons et utiles, mais qui ne vous servent plus, vous n'avez qu'à les déposer en tout temps dans la boîte extérieure du CERH.

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 10 h à midi et de 13 h à 15 h 30.
Bienvenue à tous !!!

PANIERS DE NOËL

Le Centre d'Entraide Régional d'Henryville (CERH) avise la population qu'il dessert, soit les municipalités d'Henryville, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Sébastien, Saint-Alexandre et Venise-en-Québec que la période pour faire une demande de paniers de Noël se tiendra du 1er novembre au 6 décembre 2019, inclusivement.

Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. **Notez que vous devez absolument téléphoner au (450)299-1117 au préalable pour obtenir un rendez-vous, ainsi que la liste des documents nécessaire à joindre à votre demande. Toutes les demandes seront traitées de manière confidentielle.
Merci de votre collaboration

INFOLETTRE MUNICIPALE

Notre fournisseur de site internet nous a informés qu'il cessait d'offrir le service d'infolettre automatisé à même notre site web. Vous ne pouvez donc plus vous inscrire à l'infolettre municipale via notre site. Notre fournisseur s'est rendu compte que beaucoup de courriels avaient été mis sur des listes noires les considérant comme des spammeurs.

Les citoyens qui étaient déjà inscrits à l'infolettre continueront à recevoir sporadiquement ces dernières selon la pertinence des sujets en cours. Les citoyens qui souhaiteraient s'ajouter à la liste d'envoi peuvent le faire auprès d'Alexandrine Robert à alexandrinerobert@sabrevois.info , en fournissant une adresse internet valide. **Notez que c'est également de cette même adresse que seront envoyées les infolettres, vérifiez votre courrier indésirable de temps à autre.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

SALON DE NOËL

La 9e édition du salon de Noël de Sabrevois aura lieu cette année au Centre des loisirs, les 16 et 17 novembre de 10 h à 16 h 30.

Cette année, nous vous offrons un salon à saveur locale avec plusieurs nouveautés dans nos exposants (plusieurs résidents de Sabrevois). C'est donc une vaste variété de nouveaux produits artisanaux, gourmands et décoratifs qui vous seront offerts pour l'événement.

Tricots, bijoux, sacs réutilisables, biscuits gourmands, sérigraphie, nœud papillon en bois, sérigraphie, décorations de Noël, peinture sur bois, et bien plus.

Le club Optimiste sera également présent avec leurs gâteaux de Noël. Venez contribuer à leur levée de fond en venant y faire vos provisions.

On vous attend en grand nombre.
Notre beau décor vaut le détour.

COMÉDIE SUR MESURE

Nous tenons à remercier tous les citoyens qui ont pris part au tournage de Comédie sur mesure, que ce soit par votre participation aux activités et/ou votre présence au spectacle du 31 août dernier.

La diffusion de l'émission de Comédie sur mesure à Sabrevois est prévue pour le jeudi 21 novembre à 21 h 30 à Canal Z.

Organisme des Sports et Loisirs

PATINOIRE - SAISON 2020

CANTINE

Nous sommes actuellement à la recherche d'un(e) surveillant(e) pour la patinoire pour les mois de janvier à mars. La personne doit être disponible, les soirs et les week-ends, selon l'horaire de la patinoire, effectuer l'entretien du local durant les heures d'ouverture de la patinoire et procéder aux ventes de la cantine. Salaire minimum. (**parfait pour étudiant)

ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Nous sommes à la recherche d'un arroseur pour aider notre équipe de bénévoles à l'entretien de la patinoire pour la saison de glace 2020. La personne doit être disponible le soir et la fin de semaine, dès la fin décembre jusqu'à début mars. Salaire à discuter.

Veuillez faire parvenir votre C.V. au 1218, Route 133 ou par courriel à alexandrinerobert@sabrevois.info pour l'un des deux postes offerts.

HORAIRE DU LOCAL DE LA PATINOIRE 2020

(SOUS TOUTE RÉSERVE, selon les conditions météo et la qualité de la glace)

- Du lundi au vendredi de 16 h à 20 h
- Samedi et dimanche de 11 h à 17 h

FÊTE FAMILIALE 5E ANNIVERSAIRE

Nous souhaitons remercier tous nos visiteurs qui se sont déplacés pour notre 5e édition de la fête familiale du 7 septembre dernier. La météo n'ayant pas été de notre côté pour terminer la soirée, le comité des loisirs de Sabrevois tient à remercier particulièrement tous ceux qui sont restés avec nous jusqu'en fin de soirée. Votre participation a été très appréciée.
**Le feu d'artifice ayant dû être annulé, il sera remis lors de la fête d'hiver le 15 février 2020.

Merci à nos commanditaires et partenaires : Municipalité de Sabrevois, Royal pyrotechnie, Service Incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu, BMR l'Homme de fils, Ferme Reid, Antony Hatzizaphiris Re/Max, le resto Belgo.

Connaissez-vous votre bibliothèque municipale ?

NOUVEAUTÉS DE L'AUTOMNE

JEUNES

Un éléphant c'est gros comment? par Rosana Bossù
Les vacances de l'ours polaire impopulaire par Simon Boulerice
LES DRAGOUILLES, Les orangées du Caire # 20 par Maxim Cyr et Karine Gottot
LES DRAGOUILLES, Les vertes d'HONOLULU #21 par Maxim Cyr et Karine Gottot

ADULTES

Histoires des femmes Tome 4 AGNÈS une femme d'Action par Louise Tremblay d'Essiambre
L'épicerie Sansoucy, nouvelle administration par Richard Gougeon
Au cœur de la vallée Tome 3 la dernière larme par Madeleine St-Georges
Une petite bottine et un cœur sur une patte par Lucy-France Dutremble
Le secret de Mathilde par Micheline Dalpé
Rue principale été 1966 par Rosette Laberge

SUGGESTIONS DE LECTURE

Super-Momo dans Piège de fromage par Élise Gravel
Avec un humour délicieusement absurde, Élise Gravel nous présente six super-héros inattendus, en autant de parodies de l'héroïsme et des super-héros. Malgré leurs pouvoirs pour le moins particuliers, ces « supers » prennent leurs missions très à coeur, ils sont débordants de confiance en eux-mêmes et trouvent toujours le super-crime de circonstance pour se mettre en valeur.

Les Testaments par Margaret Atwood
Lorsque les portes du fourgon se referment sur Defred, à la fin de La Servante écarlate, les lecteurs n'ont aucune idée de ce que lui réserve l'avenir : la mort ou un nouveau départ. Les Testaments apportent enfin une réponse à leurs questions. Nous y retournons à Gilead quinze ans après avoir laissé Defred à son avenir incertain, grâce aux témoignages explosifs de trois narratrices.

Il pleuvait des oiseaux par Jocelyne Saucier
Trois hommes ont tourné le dos au monde, se sont enfoncés dans la forêt et ont vieilli selon leurs propres lois. Tom, Charlie et Ted.
Parmi leurs cabanes isolées surgit un jour une femme. Photographe, elle est à la recherche du dernier survivant des Grands Feux de Matheson : Ted Boychuck, une légende, le garçon qui marchait dans les cendres fumantes. Au détour de son enquête, l'intruse apprivoise peu à peu les lois singulières des ermites.

« C'est exactement ce que Tom m'a répondu quand je lui ai demandé ce qui l'avait amené dans ce coin perdu.
– La liberté, ma jolie, la liberté de choisir ma vie.
– Et sa mort, a ajouté Charlie.
Et ils sont partis d'un grand éclat de rire. »
Mais ces choix prennent un sens tout nouveau quand se glisse dans leur quotidien une deuxième femme, aérienne et lumineuse, rescapée d'une existence qui n'était pas la sienne.
À combien de vies peut-on aspirer?

Le prochain échange de livres aura lieu à la mi-novembre.

Bibliothèque
450 346-0899
sabrevois@reseaubiblimonteregie.qc.ca

COLLECTE DE SANG - HÉMA-QUÉBEC

Organisée par

LE CLUB OPTIMISTE DE SABREVOIS

EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SABREVOIS

Lundi 4 novembre
13 h 30 à 16 h ET 17 h à 19 h 30

****COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS**
Communiquez avec Héma-Québec au 1 800 343-7264
jeveuxdonner@hema-quebec.qc.ca

Stationnement du Centre communautaire
1185, 28e Avenue Sabrevois

HÉMA-QUÉBEC

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

SAVIEZ-VOUS QUE… SUR LA CITROUILLE

*Saviez-vous que la chair de citrouille ou la purée de citrouille (canne) peut remplacer le beurre dans votre recette? Saviez qu'une citrouille (non coupée) peut se conserver jusqu'à 2 mois dans un endroit frais et sec? Saviez-vous que la citrouille contient des antioxydants qui protègent nos cellules des radicaux libres? Saviez-vous que la citrouille est très élevée en fibre? Saviez-vous que la citrouille contient beaucoup de bêta-carotène, le précurseur de la vitamine A qui est une importante vitamine liposoluble? Saviez-vous que la citrouille est une source importante de potassium?

**Le mot citrouille se retrouve dans plusieurs expressions populaires. Peut-être avez-vous déjà entendu les expressions :
« Avoir la tête comme une citrouille » qui signifie que l'on est fatigué suite à un effort intellectuel soutenu.
« Ne rien avoir dans la citrouille » qui veut dire que l'on est étourdi.
Si la citrouille a été rendue célèbre par le célèbre conte de fées Cendrillon de Charles Perrault, on la retrouve également dans la fable « végétale » de Jean de La Fontaine, Le Gland et la Citrouille, dont la morale est que la nature rappelle à l'homme qui il est…

Les alcooliques anonymes

Réunion tous les jeudis à 19 h 30
Au Centre communautaire, situé au 1185, 28e Avenue, Sabrevois

Bingo récréatif

Organisé par le Club de l'Âge d'Or à 19 h
Centre communautaire
8 novembre 13 décembre

CENTRE D'ARTS DE SABREVOIS

NOVEMBRE

EXPOSITION- GRATUIT
2 au 24 novembre
EDWIGE KESOUED
Vernissage 2 novembre à 14 h
Atelier
Découvrir la joie des couleurs en nous
9 et 23 novembre de 13 h 30 à 15 h 30
Inscription 30$

SPECTACLES
10 novembre 16 h
Entrée 10$ - service de bar
DANNY LECLERC
Danny Leclerc, tenor et Chantal Dionne, soprano

24 novembre 10 h30
Entrée enfant 5$ 13 ans et plus 10$
ISABELLE GINGRAS - LE PETIT CHAPERON ROUGE
Spectacle de marionnettes avec théâtre d'ombres.
Animé par la mère du petit chaperon rouge en personne!

DÉCEMBRE

6 décembre 19 h
KUBO Entrée enfant 2$, 13 ans et plus 5$
****film familial déconseillé au moins de 8 ans**
Durée 1 h 42
Cinéma de fantaisie Action-aventure

8 décembre
CHORALE 14 h – service de bar
Contribution volontaire
Concert de Noël de voix féminines

www.centredartsdesabrevois.com
page Facebook Centre d'Arts de Sabrevois
www.maculture.ca/centredartsdesabrevois

Gâteau à la citrouille - source Ricardo

Préparation 35 MIN - Cuisson 30 MIN - Refroidissement 2 H - Rendement 8 à 10 portions - se congèle

INGRÉDIENTS

Gâteaux
265 g (1 3/4 tasse) de farine tout usage non blanchie
5 ml (1 c. à thé) de poudre à pâte
5 ml (1 c. à thé) de bicarbonate de soude
2,5 ml (1/2 c. à thé) de cannelle moulue
1 ml (1/4 c. à thé) de muscade moulue
1 pincée de clou de girofle moulu
170 g (3/4 tasse) de beurre non salé, ramolli
315 g (1 1/2 tasse) de cassonade tassée
3 œufs
375 ml (1 1/2 tasse) de purée de citrouille maison ou en conserve non sucrée

Garniture
1 paquet de 250 g de fromage à la crème, ramolli
55 g (1/4 tasse) de beurre non salé, ramolli
260 g (2 tasses) de sucre à glacer
55 g (2 oz) de chocolat blanc, fondu et tempéré
1 recette de pacanes sablées (voir recette)

Gâteaux
Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180°C (350°F). Beurrer les parois de deux moules à charnière de 20 cm (8 po) de diamètre et tapisser le fond de papier parchemin.
Dans un bol, mélanger la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate et les épices. Dans un autre bol, crémer le beurre et la cassonade au batteur électrique. Ajouter les oeufs, un à la fois, puis la purée de citrouille, et fouetter jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Incorporer le mélange de farine. Répartir dans les moules. Cuire au four 30minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre d'un gâteau en ressorte propre. Laisser tiédir. Démouler et laisser refroidir complètement sur une grille.

Garniture
Dans un bol, fouetter le fromage avec le beurre et le sucre à glacer jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Ajouter le chocolat en un filet en fouettant continuellement. Si le glaçage est trop mou, réfrigérer 15 minutes avant de glacer le gâteau.
À l'aide d'un couteau à pain, retirer la calotte d'un gâteau. Tartiner la surface de ce gâteau avec le tiers du glaçage. Refermer avec le deuxième gâteau et glacer complètement avec le reste du glaçage. Garnir de pacanes sablées si désirées.

*Si vous ouvrez une boîte de conserve de purée de citrouille et que vous avez un reste, sachez qu'elle se congèle bien.

HORAIRES COLLECTES NOVEMBRE-DÉCEMBRE

NOVEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	★4	5	6	7	8	9
10 Danny Leclerc CAS 16 h	•11	•12	13	14	15	16 **SALON DE NOËL** 10 H À 16 H 30
17 **SALON DE NOËL** 10 H À 16 H 30	★18	19	20	21 **Comédie sur mesure** 21 h 30 à Z	22	23
24 Isabelle Gingras CAS 10h30	•25	•26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6 KUBO CAS 19 H	7 GUIGNOLÉE DÈS 9 H
8 CHORALE CAS 14 H	•9	•10	11	12	13	14
15 FÊTE DE NOËL DES OPTIMISTES DÈS 13 H	★16	17	18	19	20	21
22	•23	•24	*25 **Joyeux Noël**	26	27	28
29	★30					

RECYCLAGE • ORDURES ★ COMPOSTAGE

HORAIRES COLLECTES JANVIER-FÉVRIER 2020

JANVIER 2020

D	L	M	M	J	V	S
			*1 Bonne Année	2	3	4
5	•6	•7	8	9	10	11
12	*13	14	15	16	17	18
19	•20	•21	22	23	24	25
26	*27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2020

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	•3	•4	5	6	7	8
9	*10	11	12	13	14	*15 FÊTE D'HIVER
16	•17	•18	19	20	21	22
23	*24	25	26	27	28	29

RECYCLAGE • ORDURE * COMPOSTAGE